



**LORIENT**  
AGGLOMÉRATION

# GUIDE PRATIQUE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

[WWW.LORIENT-AGGLO.FR](http://WWW.LORIENT-AGGLO.FR)

# SOMMAIRE

<b>LA VIE CITOYENNE.....</b>	<b>6</b>
- Les institutions.....	7
<b>LA VIE AU QUOTIDIEN.....</b>	<b>12</b>
- Bien vivre chez soi.....	13
- Se déplacer.....	14
<b>ETUDIER.....</b>	<b>18</b>
Milieu scolaire.....	19
- Milieu péri-scolaire.....	20
<b>TRAVAILLER.....</b>	<b>22</b>
- Emploi et handicap : un cadre légal.....	23
<b>LOISIRS.....</b>	<b>26</b>
- Tourisme.....	27
- Sport/culture.....	28



# CHANGER LE REGARD SUR LE HANDICAP

Depuis plusieurs années, Lorient Agglomération est attentive et à l'écoute des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie sur son territoire.

Cette écoute s'est traduite par des actions autour d'une vision transversale de l'aménagement du territoire qu'impulse la Commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes handicapées créée en 2009 par Lorient Agglomération. Que ce soit au travers de la réflexion engagée dans le cadre du Plan de déplacements urbains, du nouveau Programme local de l'habitat, dans l'aménagement du patrimoine naturel... La prise en compte des handicaps n'est pas spécifique à un domaine mais interpelle l'ensemble de nos actions, comme en témoigne également la démarche de labellisation « Tourisme et handicap ».

Ce guide pratique a pour vocation de vous fournir tous les renseignements et contacts nécessaires à votre quotidien : les institutions, vivre chez soi, se déplacer, étudier, les loisirs... et vous permettre d'accéder de la manière la plus confortable possible aux services et aux activités de l'agglomération.

Au-delà du recensement d'informations, je souhaite que ce livret puisse aussi contribuer à changer le regard que nous avons sur le handicap tout en mettant fin au « parcours du combattant » qui vous est trop souvent imposé.

*Norbert METAIRIE  
Président de Lorient Agglomération  
Maire de Lorient*





## Quel est le rôle de Lorient Agglomération et de la CIAPH dans le domaine du handicap ?

Lorient Agglomération développe des actions en matière de transports et d'habitat, domaines dans lesquels le handicap doit être pris en compte. La CIAPH a un rôle de vigie et d'initiateur, elle nous guide aussi à travers l'investissement des représentants des associations et des communes. Précisément parce qu'il y a de nombreux acteurs, nous avons souhaité un guide qui rassemble les interlocuteurs au-delà de nos champs d'intervention.

## Comment est organisé ce guide ?

Il tente de reprendre l'ensemble des aspects de la vie quotidienne à tous les âges et pour toutes les situations : comment me déplacer ? Où emmener mon enfant à la piscine ou aux centres de loisirs ? Comment adapter mon logement ? Il est impossible de traiter toutes ces questions dans un guide,

mais celui-ci comprend les contacts qui sont nécessaires, pour trouver le bon interlocuteur.

## Quel est le rôle de la mission « accessibilité » dans cet ensemble ?

La mission « accessibilité » n'est pas là pour faire à la place des institutions ou des administrations, mais pour rassembler les compétences, assurer un lien avec les associations représentant les personnes handicapées. Elle contribue aussi à une mise en cohérence des actions engagées par les communes. C'est le lieu de réflexion et d'organisation des actions. La mission « accessibilité » est également un lieu ressources qui permet comme le montre ce guide de rassembler un grand nombre d'informations à l'attention des personnes en situation de handicap.

*Jean-Michel BONHOMME,  
Président de la Commission  
intercommunale pour l'accessibilité  
des personnes handicapées (CIAPH),  
Maire de Riantec*



## LA VIE CITOYENNE



C'est important.  
Pour la communauté, c'est une 2e famille  
que vous avez. La personne est un peu  
essouffée. Mme vous intervenez pour votre  
fil et la souffrance qui a. Ça qui est difficile  
c'est avoir du personnel qui sont motivés et  
disponibles pour organiser tout ça aujourd'hui.  
Il y a une association qui existent à Auray ou  
simon à Brest.

7

© Stéphane Cuisset

# LES INSTITUTIONS

## Lorient Agglomération Mission accessibilité

Lieu d'expertise et de ressources,  
espace de concertation avec l'ensemble  
des acteurs (élus, associations, structures  
institutionnelles, techniciens...) : une  
mission de coordination des projets

portés par Lorient Agglomération et ses  
communes membres en faveur d'une  
accessibilité généralisée pour tous.

→ Contact : 02 90 98 32 02

Hélène Leblanche :  
hleblanche@agallo-lorient.fr



# LES INSTITUTIONS

## Commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes handicapées (CIAPH) :

En application de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, il a été créé une Commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes handicapées (CIAPH). Cette Commission regroupe 19 élus délégués des communes membres de l'agglomération, 12 associations représentant tous les handicapés et 2 structures ressources.

Cette commission dresse chaque année le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, des transports, de la voirie et des espaces publics du territoire.

Elle organise un système de recensement de l'offre des logements accessibles aux personnes handicapées.

Elle établit un rapport annuel présenté en Conseil Communautaire et fait toutes les propositions utiles à améliorer la mise en accessibilité.

→ **Contact : 02 97 33 98 00**

**Président de la CIAPH  
et maire de Riantec :  
Jean-Michel Bonhomme**

### → Listes et contacts des membres de la CIAPH

Communes	Elus délégués accessibilité	Contacts
Brandérion	Armel Le Guennec	02 97 32 92 37
Caudan	Armelle Guilloux	02 97 80 59 20
Cléguer	Jean-Yves Menguy	02 97 80 18 88
Gavres	Patrick Duic	02 97 82 46 55
Gestel	Loïc Queguiner	02 97 80 12 44
Grox	Claude Guiader	02 97 86 80 15
Guidel	Pascal Cormier	02 97 02 96 96
Hennebont	Gwénaelle Cohic	02 97 85 16 16
Inzinzac-Lochrist	Catherine Jégat-Cottin	02 97 85 30 30
Lanester	Sonia Annic	02 97 76 81 81
Languidic	Louis Le Mouillour	02 97 65 19 19
Larmor-Plage	Danielle Hiblot	02 97 84 26 26
Locmiquélic	Luc Gasnier	02 97 33 42 24
Lorient	Dominique Cany	02 97 02 22 00
Plœmeur	Brigitte Le Liboux	02 97 86 40 40
Pont-Scorff	Mme Lydiane Le Colleter	02 97 32 60 37
Port-Louis	Claude Tuauden	02 97 82 59 59
Quéven	Annie Kerdelhue	02 97 80 14 14
Riantec	Claude Rivallain	02 97 33 98 10



## → Structures associatives

Structures associatives	Membres délégués	Adresses mails
Association pour l'intégration des personnes en situation de handicap (AIPSH)	Jacques Droguet Michel Guillaume	jacques.droguet@laposte.net m.guillaume2@laposte.net
Association des paralysés de France (APF)	Thierry Le Rouzo	tlr1@orange.fr
Fédération des malades et handicapés (FMH)	Lucette Berriot	jean.tosquellas@cegetel.net
Association des accidentés de la vie (FNATH)	Michel Habhab René Le Bris	michel.habhab-fnath56-29@orange.fr fnath56@orange.fr
Association oreille et vie	Jeanne Guigo	oreille-et-vie@wanadoo.fr
Association La main qui parle	Jean-Pierre Tafzi	j-pierre.tafzi@orange.fr
Association Valentin Haüy	Pascal Pronost	pascal.pronost@cegetel.net
Association des aveugles et handicapés visuels de Bretagne	Jean-Luc Thonier	aahvb@free.fr
Association des chiens guides d'aveugles de l'Ouest	Marie et Georges Ricard	georges.ricard@wanadoo.fr
Directeur de l'école des chiens guides aveugles Pont-Scorff	Florimond Fürst-Hérolod	chiensguides.bretagne@gmail
Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales (ADAPEI) Papillons Blancs	Jean-Marc de Gavre	jm.degavre@wanadoo.fr
Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH)	Raymonde Lancelot	Permanence : 2 rue professeur Mazé 56100 Lorient
Centre mutualiste de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Kerpape	Pascale Stephan	pstephan@kerpape.mutualite56.fr
Centre d'information et de conseils en aides techniques (CICAT-ALCAT56)	Aline Guennec Olivier Jamet	cicat-alcats56@mutualite56.fr

# LES INSTITUTIONS

## Centres communaux d'actions sociales : CCAS

Les CCASS sont des établissements publics communaux qui interviennent dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales.

Leurs compétences s'exercent sur le territoire de la commune à laquelle ils appartiennent.

### → Contacts des CCAS

Brandérion	02 97 32 92 37	3 r Vincent Renaud 56700 Brandérion
Caudan	02 97 05 66 93	17 rue de la Libération 58850 Caudan
Cléguer	02 97 80 18 92	Mairie Rue du Pont Person 56620 Cléguer
Gavres	02 97 82 46 55	Avenue des Sardiniers 56680 Gâvres
Groix	02 97 86 80 15	13 place de l'église 56590 Groix
Guidel	02 97 02 96 90	Kerprat 56520 Guidel
Hennebont	02 97 85 16 19	13 place Maréchal Foch 56700 Hennebont
Inzinzac-Lochrist	02 97 85 30 33	Mairie place Charles de Gaulle 56650 Inzinzac-Lochrist
Lanester	02 97 76 81 81	Hôtel de Ville rue Louis Aragon 56600 Lanester
Languidic	02 97 65 19 13	Rue de la Mairie 56440 Languidic
Larmor-Plage	02 97 84 26 29	Mairie rue des Algues 56260 Larmor-Plage
Locmiquélic	02 97 33 42 24	27 rue de la Mairie 56570 Locmiquélic
Lorient	02 97 02 23 67	Service gérontologie et handicap 7 Bd Cosmao Dumanoir 56100 Lorient
Plœmeur	02 97 86 40 60	Place Anne Marie Robic BP 67 56274 Plœmeur
Pont-Scorff	02 97 32 60 37	4 pl Maison des Princes 56620 Pont-Scorff
Port-Louis	02 97 82 59 56	Place Notre Dame 56290 Port-Louis
Quéven	02 97 80 14 23	place Pierre Quinio 56530 Quéven
Riantec	02 97 33 98 13	place de la Mairie 56670 Riantec



## Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006 s'est créée la Maison départementale des personnes handicapées. C'est un lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées. La MDPH offre un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes handicapées dans le département du Morbihan (56). Elle exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps.

**contact@mda56.fr**

→ **Contact : 02 97 62 74 74**

→ **Numéro vert  
(appel gratuit depuis un poste  
fixe) : 0 800 056 200 du lundi  
au vendredi de 14h à 16h**

**16 rue Ella Maillart  
BP 379 – 5600 Vannes Cedex**

Accueil du public :  
du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h

Accueil pour les personnes  
malentendantes :  
lundi et mercredi de 9h30 à 12h  
et jeudi de 14h à 16h30

**www.morbihan.fr**  
Maison départementale  
de l'autonomie/  
rubrique « les services »





# LA VIE AU QUOTIDIEN

# BIEN VIVRE CHEZ SOI

## Le logement

### • Service habitat foncier patrimoine de Lorient Agglomération

→ Contact : 02 97 02 22 69

### • Espace info habitat

Structure pour accueillir et répondre à la demande en matière de logements

→ Contact : 0800 100 601

(appel gratuit depuis un poste fixe)

30 cours de Chazelles  
56100 Lorient

## → Contacts bailleurs sociaux

Aiguillon Construction	02 97 35 11 11	26 bd Joffre 56100 Lorient
Armorique Habitat	02 97 01 08 10	106 av de la Marne 56000 Vannes
Bretagne Sud Habitat	02 97 76 07 40	73 av François Billoux 56600 Lanester
Espacil Habitat	02 97 76 97 76	1 av Mendès France 56600 Lanester
Cap l'Orient agglomération Habitat	02 97 21 06 96	4 bd Général Leclerc 56100 Lorient
Le Foyer d'Armor	02 97 21 47 28	21 rue Jules Legrand 56100 Lorient
Le Logis Breton	02 97 21 47 28	58 rue de la Terre noire 29000 Quimper

## Aménagement des logements

### • Centre d'information et de conseils en aides techniques : CICAT-ALCAT56

→ Contact : 02 97 21 20 20

### • Maison de la Mutualité (rez-de-chaussée)

14, rue Colbert 56100 Lorient

Plus d'informations :

[www.mutualite-francaise-finistere-morbihan.fr](http://www.mutualite-francaise-finistere-morbihan.fr)

Onglet « Personnes en situation de handicap »

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

# SE DÉPLACER

## Aéroport de Lorient Bretagne Sud

L'aéroport Lorient Bretagne Sud dispose d'équipements d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées et/ou à mobilité réduite :

- Places de parking PMR en face des portes d'accès de l'aérogare.
- Interphone à l'entrée du parking (contact avec agents et informations).
- Point d'accueil PMR au niveau du comptoir d'information de l'aéroport (hall arrivée/départ).
- Ascenseur réservé pour l'accès en salle d'embarquement et à bord de l'avion.

→ Contact : 02 97 87 21 50

[aeroport@morbihan.cci.fr](mailto:aeroport@morbihan.cci.fr)

[www.lorient.aeroport.fr](http://www.lorient.aeroport.fr)

## SNCF : service « Acces+ »

→ Contact : 08 90 64 06 50

de 7h à 22h

[tgv.voyages-sncf.com](http://tgv.voyages-sncf.com)

Rubrique accessibilité

## Compagnie de transports de la région lorientaise (CTRL)

Le réseau CTRL comporte 32 lignes terrestres et maritimes pour relier les 19 communes de l'agglomération et desservir plus de 190 000 habitants et plus de 1000 points d'arrêt (dont 450 équipés d'abris voyageurs).

Pour l'exploitation du réseau de transports, la CTRL dispose d'autobus à plancher bas dont la majorité est équipée d'un système d'agenouillement et de rampe d'accès, mais aussi d'un dispositif d'informations sonores et visuelles, à l'intérieur et à l'extérieur des véhicules.

Un nouveau navire accessible viendra compléter la flotte existante en 2013.

→ Contact : 02 97 21 28 29

[www.ctrl.fr](http://www.ctrl.fr)

### • Service TPMR

En plus des lignes régulières, la CTRL propose un service de déplacements qui viendra vous chercher à votre domicile et vous déposera sur votre lieu de rendez-vous. Pour bénéficier de la carte d'accès au transport des personnes à mobilité réduite (TPMR), il faut demander une fiche de renseignement à adresser à la direction des transports de Lorient Agglomération.

→ Contact : 02 97 02 30 42

Après obtention de la carte d'accès au TPMR (validité maximale de 3 ans), les réservations s'effectuent directement auprès de la centrale de réservation de la CTRL.

→ Contact : 02 97 37 85 86

(9h/12h -14h/17h)



## Gare maritime de Lorient

Liaison : Lorient - Île de Groix

Les navires rouliers Saint-Tudy et Ile de Groix sont affectées à la liaison Lorient - Ile de Groix toute l'année :

- Le Saint-Tudy : bien qu'il ne soit pas équipé d'ascenseur, le salon passager aménagé au niveau du garage permet d'accueillir les personnes à mobilité réduite.

- L'île de Groix : équipé d'un ascenseur, les personnes à mobilité réduite ont accès au confort des salons passager.

→ Contact : 08 20 05 61 56

[www.compagnie-oceane.fr](http://www.compagnie-oceane.fr)

## Transports publics interurbains

Le réseau d'autocars TIM dessert quotidiennement 180 communes, soit plus des 2/3 des communes morbihannaises pour le compte du Conseil général.

[www.lactm.com](http://www.lactm.com)

## Transports scolaires

• Direction des transports du Conseil général du Morbihan

→ Contact : 02 97 54 83 17

• Maison départementale des personnes handicapées

→ Contact : 02 97 46 99 09

Le Conseil général du Morbihan organise ou prend en charge le transport scolaire des élèves et étudiants handicapés qui remplissent les conditions requises.

Conditions principales :

- être domicilié dans le Morbihan ;
- présenter un taux d'incapacité permanent reconnu :
  - entre 50 et 80 % avec des soins médicaux liés au handicap ;
  - entre 50 et 80% avec une scolarisation spécifique liée au handicap ;
  - supérieur à 80 % sans condition ;
  - avoir un accord de la Maison départementale des personnes handicapées.

# SE DÉPLACER

## Service des taxis lorientais

Réservation et prise en charge des personnes en fauteuil manuel.  
Horaires taxis, transports : ouverture du lundi au dimanche 24h/24.  
Etre autonome pour le transfert du fauteuil au véhicule.

→ **Contact : 02 97 21 29 29**  
(appel gratuit)

## Handi-car

Transports toutes distances, véhicules adaptés, fauteuils roulants, personnes âgées, location véhicules adaptés.

→ **Contact : 06 33 53 98 01**  
**handi-car@wanadoo.fr**  
**www.handi-car.fr**

## Apprendre à conduire

### • Centre mutualiste de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Kerpape :

Le service auto-école du centre de Kerpape, intégré dans le service d'insertion, offre aux personnes handicapées hospitalisées ou de l'extérieur, la possibilité de passer ou régulariser leur permis de conduire sur des véhicules spécifiquement aménagés et personnalisés.

→ **Contact : 02 97 82 60 60**

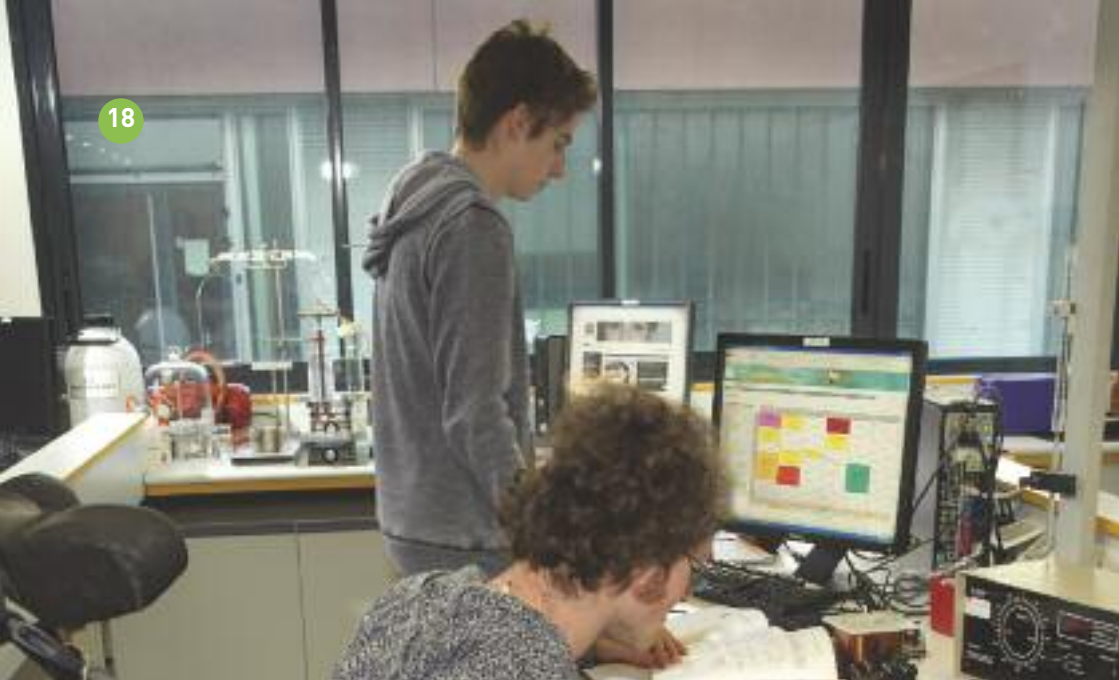
**www.kerpape.mutualite56.fr**

A partir d'un moteur de recherche sur Internet, tapez « Kerpape+auto-école ».









# ETUDIER



# INTÉGRATION EN MILIEU SCOLAIRE

La loi du 11 février 2005 affirme le droit à l'éducation pour les enfants et adolescents handicapés prioritairement en milieu scolaire chaque fois que possible, ou au sein de dispositifs adaptés, lorsque ce mode de scolarisation répond aux besoins des élèves.

## Education Nationale Académie de Rennes

Correspondant handicap académique

**www.ac-rennes.fr**

Onglet « Concours - emplois - carrières » puis rubrique « Personnes en situation de handicap ».

### • Rectorat

**ce.ssa@ac-rennes.fr**

→ Contact : 02 23 21 73 61

96 rue d'Antrain  
35705 Rennes cedex 7

## Université : UBS

### • Relais handicap

→ Contact : 02 97 87 66 45

**www.vie-publique.fr**

Dans la marge à droite, cliquez sur « accès thématique », puis dans la rubrique « société », cliquez sur « handicapés ».

**www.education.gouv.fr**

Tapez « handicap » à partir du moteur de recherche du site web.



## → Etablissements spécialisés

IME de Kerdiret	02 97 37 26 80	9 rue Dupuy de Lôme 56270 Plœmeur
IME du Scorff	02 97 81 32 02	1 rue Marcel Cachin 56600 Lanester
IME de Kerpont	02 97 81 27 65	ZI de Kerpont 5 rue Denis Papin 56600 Lanester
Centre de Kergadaud	02 97 05 58 86	Kergoff 56850 Caudan
Centre de Kerpape IEM AR MEN	02 97 82 60 60	BP 78 56275 Plœmeur



# INTÉGRATION EN MILIEU PÉRI-SCOLAIRE

## Association Loisirs Pluriel

Loisirs Pluriel a pour objectif de développer l'accès aux loisirs des enfants et adolescents en situation de handicap en privilégiant la rencontre et le partage d'activité avec les enfants valides, dès le plus jeune âge. Chaque association locale gère un centre de loisirs sans hébergement, accueillant, le mercredi et lors des vacances scolaires, des enfants handicapés et valides, âgés de 3 à 13 ans.

**39 rue Villeneuve, bât Pen Men  
Ecole Saint-Joseph  
56100 Lorient**

## • Centre Loisirs Pluriel

**lorient@loisirs-pluriel.com**

**→ Contact : 02 97 36 31 09  
07 87 03 09 83**

**1 rue Julien Moël  
56530 Quéven**

## Centres municipaux

Les centres de loisirs municipaux accueillent les enfants en situation de handicap. Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à votre mairie.





# TRAVAILLER



# EMPLOI ET HANDICAP : UN CADRE LEGAL

## Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph)

Depuis 1987, l'Agefiph poursuit sa mission en faveur de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises privées. C'est l'opérateur central et de référence de la politique de l'emploi des personnes handicapées en France.

• Délégation régionale Bretagne  
→ Contact : 0811 37 38 39  
(numéro vert)

4 Avenue Charles Tillon  
35000 Rennes

[education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)

Pour accéder au guide  
« Le handicap tous concernés »  
proposé par le ministère de  
l'Education nationale, tapez  
« Emploi et handicap : le cadre légal »  
à partir d'un moteur  
de recherche sur Internet.

[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

Rubrique « personnes  
handicapées ».



# EMPLOI ET HANDICAP : UN CADRE LEGAL

## Cap emploi - ressources handicaps

Le réseau Cap emploi assure l'accueil et l'information des personnes handicapées, recherche les moyens de les préparer et les adapter à l'emploi. Il contribue à l'information et au conseil auprès des employeurs.

- **Cap emploi en Morbihan**

→ **Contact : 02 97 47 62 30**

**Siège : MDPH  
2, rue Ella Maillart  
56000 Vannes**

- **Antenne Cap emploi**

→ **Contact : 02 97 76 72 72**

**507, Rue J Ange Gabriel  
ZI Lann Sevelin  
56855 Caudan Cedex**

**www.capemploi.fr**

2 guides en téléchargement  
« Avec Cap Emploi, donnez-vous toutes les chances d'accéder à un emploi » et « Cap Emploi, votre partenaire dédié à l'insertion professionnelle des personnes handicapées ».

## Pôle emploi

- **Pôle emploi ANPE de Lorient - Dumont**

→ **Contact : 3949**  
(numéro d'appel national)

**39 rue de Villeneuve  
56100 Lorient**

**www.pole-emploi.fr**

Rubrique « candidat »

**www.education.gouv.fr**

Rubrique « concours, emplois, carrières ».

## Mission locale du pays de Lorient

Les missions locales s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire depuis plus d'un an, à la recherche d'une formation, d'un emploi. Elles apportent une aide à l'insertion professionnelle et sociale en accompagnant les jeunes sur les questions d'emploi, de formation, de santé, de logement, de transport et de loisirs.

**mllorient@wanadoo.fr**

→ **Contact : 02 97 21 42 05**

**44 avenue de la Marne  
BP 123  
56101 Lorient**









# LES LOISIRS





# LE TOURISME

## Offices de tourisme Lorient Agglomération

→ Contact : 02 97 84 78 00

Quai de Rohan  
56100 Lorient

## Morbihan Tourisme

→ Contact : 02 97 54 46 17

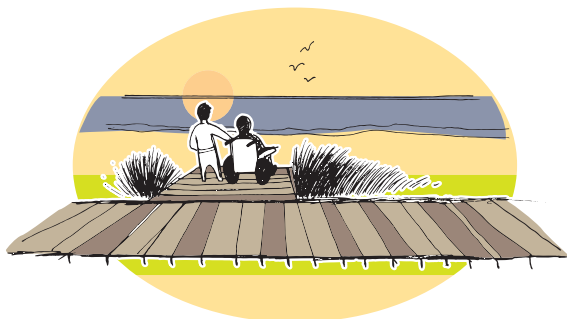
BP 408  
56010 Vannes Cedex

[www.locations-vacances-tourisme.com](http://www.locations-vacances-tourisme.com)

Onglet « Accès handicapé »  
puis rubrique « 56 ».

[www.morbihan.com](http://www.morbihan.com)

Tapez le mot-clé « handicap » dans  
le moteur de recherche du site.





# LE SPORT

## Handisport Bretagne

Président : Pascal PRONOST

[pascal.pronost@cegetel.net](mailto:pascal.pronost@cegetel.net)

→ Contact : 02 97 83 49 01

[handisport-bretagne.org/cdh56/](http://handisport-bretagne.org/cdh56/)

## Equipements sportifs accessibles aux personnes handicapées

### • Section handi golf

Philippe Malo (responsable) :  
06 08 24 35 47

Hervé Le Corre (réfèrent) :  
06 12 61 75 18

Golf de Val Quéven

→ Contact : 02 97 05 17 96

### • Stade du Moustoir

→ Contact : 02 97 35 27 00

### • Piscines :

Centre aquatique du Moustoir  
de Lorient

→ Contact : 02 97 02 59 30

Piscine Océanis de Plœmeur

→ Contact : 02 97 86 41 00

Fitocea de Guidel

→ Contact : 02 97 65 95 82

Complexe aquatique  
de Kerbihan d'Hennebont

→ Contact : 02 97 05 49 10

### • Patinoire de Lanester

→ Contact : 02 97 81 07 83



# LA CULTURE

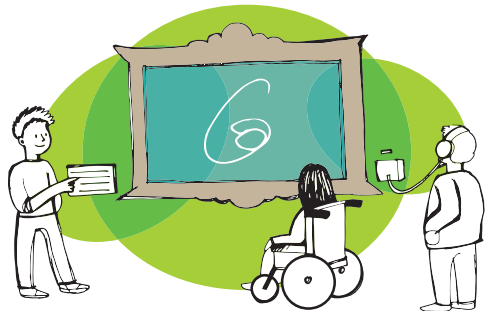
## Lieux culturels accessibles aux personnes handicapées

Dans la rubrique « agenda culturel » du magazine de Lorient Agglomération « Les Nouvelles » et sur le site

[www.lorient-agglo.fr](http://www.lorient-agglo.fr)

Rubrique « agenda ».

Vous trouverez toutes les informations utiles sur l'actualité événementielle et culturelle du territoire avec les précisions des conditions d'accessibilité.





**LORJENT**  
AGGLOMÉRATION

**Mission Accessibilité**

02 90 98 32 40 • 02 90 98 32 02